



PROCES-VERBAL

Assemblée générale du FC Jorat-Mézières 13 mars 2018 à Corcelles-le-Jorat

Ordre du jour

1. Souhais de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences
2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal
3. Rapport du président et du trésorier
4. Rapport des vérificateurs de comptes et approbation des comptes 2017
5. Présentation du budget 2018
6. Rapport des différents responsables
7. Election du : 1. comité 2. président 3. vérificateurs des comptes et leurs suppléants
8. Propositions et communications du comité
9. Cotisations
10. Propositions individuelles

1. Souhais de bienvenue, annonce des excusés et signature de la liste des présences

La séance est ouverte à 20h02 à la salle de La Châtelaine à Corcelles-le-Jorat ce mardi 13 mars 2018. M Vincent Rimaz, président souhaite la bienvenue à l'assemblée et remercie la commune de Corcelles-le-Jorat de nous accueillir dans leurs locaux.

Il prie d'excuser les personnes suivantes : MMES Vicky Allenbach, Mélanie Fortini, Sandrine Sanmarcelino, Anne-Laure Détraz et Muriel Heiniger. MM Christophe Chaillet, Christian Galliker, Raphaël Clot, Wut Pasi, Jean-Luc Scaiola, Jean-Daniel Burnier, Jeffrey Burnier, Sergio Pereira, Killian Steffen, John Bader, Hervé Devaud, Jean-Jacques Schumacher, Walter Rettenmund, Pierre-Alain Brülhart et la première équipe qui joue ce soir

Il salue la présence de M Bruno Schenkel, Président d'honneur et MM Thierry Zweifel, Serge Deglon, Eric Morel, André Savary et Cédric Bach, membres d'honneur ainsi que les représentants des communes de Corcelles-le-Jorat, Jorat-Mézières, Ropraz, Vucherens, Montpreveyres, Servion et Vulliens. La liste des présences indique un effectif de 35 membres présents.

Etant donné le nombre de présents, aucun scrutateur n'est nommé.

Une minute de silence est demandée en mémoire des proches, des parents, des membres disparus de notre club.

2. Adoption de l'ordre du jour, lecture et approbation du dernier procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2016 à Montpreveyres dont la lecture n'est pas demandée, ne donne lieu à aucun autre commentaire, il est accepté par 34 voix et 1 abstention et aucun refus. Remerciements à notre secrétaire, Nadège Pasi, pour sa rédaction.



3. Rapport du président et du trésorier

3a. Rapport du président

Le président, M Vincent Rimaz, nous fait un rapport de l'année écoulée. (Annexe 3a)

3b. Rapport du trésorier

La trésorière, Mme Marjorie Clerc, présente les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Elle nous commente les différents postes. (Annexe 3b)

M Pierre Jordan demande des explications quant au détail du compte pour la manifestation du 75^{ème}. Mme Marjorie Clerc lui explique que la comptabilité pour le 75^{ème} a été séparée et que le FCJM n'a pris en compte que le résultat total.

M Daniel Ruch remarque les 14'000.- pour la pose du pilonne lumineaire. Il mentionne que ce dernier est financé par les communes et demande comment cela se fait-il qu'il soit au bilan. M Vincent Rimaz lui répond qu'en effet les communes financent la pose du pilonne pour 2018 mais les factures ont déjà été payées par le club en 2017 et doivent donc être mises en comptabilité.

4. Rapport des vérificateurs de compte et approbation des comptes 2017

La commune de Ropraz représentée par M Stéphane Porchet, Municipal, ainsi que M Manuel Vega se sont rencontrés avec Mme Marjorie Clerc afin de contrôler les comptes. M Manuel vega effectue la lecture du rapport des vérificateurs.

La commission propose à l'assemblée d'adopter les comptes pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017. Il remercie Mme Marjorie Clerc pour l'excellence de son travail et son dévouement au club. (Annexe 4)

Ces derniers dégagent un excédent de recettes de CHF 1'874.85, après attribution d'environ CHF 25'000.00 aux diverses provisions.

M Oran demande si les vérificateurs donnent décharge à la caissière. Mme Sonia Hugentobler lui explique que cela ne se fait plus.

Sans commentaire, les comptes sont adoptés à l'unanimité et l'assemblée donne décharge au comité à la trésorière et aux vérificateurs.

5. Présentation du budget 2018

La parole est donnée à Mme Clerc. Le budget, tel que présenté, nous amène à un excédent de dépenses de CHF 11'100.- (Annexe 5)

Remerciement à Mme Marjorie Clerc pour sa présentation.



6. Rapport des différents responsables

Rapport du responsable technique **ACTIFS**, M Sylvain Ruch

Rapport du coach des **SENIORS +40**, M Stéphane Dumoulin

Rapport du responsable technique **MOUVEMENT JUNIORS**, M Philippe Bach

M Paul Van Der Linden souligne la place en finale des Juniors E lors du tournoi Graines de Foot 2017.

Rapport du Président du **GROUPEMENT JUNIORS**, M Jean-Jacques Schumacher. Rapport lu par M Vincent Rimaz. (Annexes 6)

7. Élection du comité, du président, des vérificateurs des comptes et leurs suppléants

Aucune démission n'est annoncée pour cette année au sein du comité. Dans le but de préparer l'avenir et le remplaçant de M Philippe Bach qui a émis le souhait d'arrêter à la fin de l'année prochaine, un nouveau membre est annoncé. Il s'agit de M Ian Mann. Ian est prêt à s'engager pour la fonction de responsable technique juniors et afin que la transition se passe pour le mieux, il est proposé qu'il entre dès cette année au comité. M Ian Mann se présente et il est acclamé à l'unanimité.

M Vincent Rimaz présente le comité qui se compose de 8 personnes qui acceptent un nouveau mandat, soit : Vincent Rimaz, Marjorie Clerc, Nadège Pasi, Eric Duvoisin, Philippe Bach, Sylvain Ruch, Fabrice Naegele et Ian Mann.

Le comité est élu par acclamation à l'unanimité.

M Sylvain Ruch prend la parole pour annoncer que M Vincent Rimaz renouvelle son mandat en tant que Président, il est élu par acclamation à l'unanimité.

Les vérificateurs des comptes seront: Commune de Ropraz (rapporteur), Cédric Bach (membre), Commune de Jorat-Mézières (1^{er} suppléant) et Stéphane Dumoulin (2^{ème} suppléant).

8. Propositions et communications du comité

Annnonce de quelques dates :

- Mondial 2018, représentations des matchs de l'équipe Suisse à la grande salle de Carrouge.
- 17 juin, un tournoi des juniors est prévu (à reconfirmer)
- 13 au 17 août, camp des Juniors à Charmey
- 8 décembre 2018, Noël des Juniors

M Vincent Rimaz explique à l'assemblée qu'au mois de novembre une réunion avec les membres du club a eu lieu à la grande salle de Carrouge pour regrouper les avis par rapport à un éventuel terrain



synthétique. Il en est ressorti qu'il n'y a pas de volonté de la part des membres de transformer le terrain principal en terrain synthétique mais d'opter pour la proposition d'un éventuel 3^{ème} terrain en synthétique. Le comité ainsi que le groupe de travail veut développer ce projet pour arriver avec un dossier construit et concret au moment du nouveau PGA. La réflexion est globale avec des perspectives d'agrandissement et de modification du bâtiment actuel. M Vincent Rimaz remercie le comité qui s'occupe de ce projet pour leur travail et le temps fourni. M Philippe Bach souligne qu'à ce jour aucune équipe, même la première, n'a encore pu aller s'entraîner sur le terrain de Mézières alors que le championnat a déjà commencé. Le terrain n'a pas pu être marqué.

M Alain Petoud demande dans combien de temps cela est prévu.

M Pierre Jordan, municipal de la commune de Jorat-Mézières lui répond que le PGA de la commune est en travail et que ce dernier est prévu dans les 5 à 8 ans environ.

9. Cotisations

Comme indiqué lors de la dernière assemblée générale, le comité souhaite apporter les modifications suivantes pour les cotisations dès le championnat 2018-2019 :

- Supprimer l'action des cartes supporter ainsi que la pénalité de CHF 70.- si non vendues

- Réviser les cotisations comme suit :

- Ecole de Foot : CHF 180.-
- Juniors F : CHF 200.-
- Juniors E+D : CHF 220.-
- Footathlon : inchangé
- Actifs : inchangé (CHF 250.-)

- Les réductions pour plusieurs enfants resteront également d'actualité. Ainsi, la réduction au deuxième enfant sera de CHF 30.00, pour le troisième elle sera de CHF 60.00, et de CHF 90.00 pour le quatrième. M Savary demande si l'augmentation prévue compense la non-vente des cartes supporter ? Mme Clerc lui répond que oui.

M Oran trouve que du coup le footathlon plus les cotisations reviennent à un montant important et aimerait une justification de ce changement. M Rimaz lui explique que le footathlon a été créé pour être proposé à des voisins, amis proches qui sont sensés soutenir le joueur et pas pour les parents. Deuxièmement, les cotisations ont augmenté mais il n'y aura plus de cartes supporter comme cela a été souhaité par beaucoup de parents et qu'en comptant 2 entraînements par semaine, le match, les infrastructures et tout le temps passé par les entraîneurs et le comité afin que les joueurs bénéficient du maximum pour pratiquer leur sport cela n'est pas énorme.

M Alain Petoud souligne que le foot est le sport le moins cher par rapport au temps qu'on passe au bord du terrain. Il nous rappelle que 220.- divisé sur 10 mois de foot revient à 22.- par mois

M Vincent Rimaz informe que le comité est, comme depuis toujours, prêt à trouver un arrangement de paiement en cas de problème financier des parents pour payer la cotisation d'une seule fois. Il mentionne aussi à l'assemblée qu'actuellement le club a la possibilité de boycotter un joueur en cas de non-paiement des cotisations.



M Pierre Jordan propose de valider la proposition très pertinente de modification des cotisations et de suppressions des cartes supporter. Les changements sont acceptés à l'unanimité.

10. Propositions individuelles

M Oran explique qu'il a un souci au niveau de la douche qui est soi-disant obligatoire selon l'ACVF. Malheureusement il n'a pas trouvé dans tous les règlements ledit « paragraphe » obligatoire. Il informe l'assemblée que son épouse et lui-même refuse que leur fils prenne sa douche dans les vestiaires mis à disposition par le FCJM.

M Philippe Bach lui répond que ce n'est en effet pas obligatoire. Il a récemment suivi un cours à l'ACVF traitant de l'hygiène et de la douche qui permet le retour au calme après la pratique d'un sport. Il aimerait que les parents respectent les demandes de l'entraîneur et qu'en cas de soucis majeur il est disponible pour en parler.

M Vincent Rimaz remercie encore une fois la commune de Corcelles-le-Jorat pour la mise à disposition des locaux ainsi que pour l'apéro offert à l'assemblée.

La séance est levée à 21h14

Pour le comité du FC Jorat-Mézières :

Le président :

Vincent RIMAZ

La secrétaire :

Nadège PASI